

[Retour au sommaire](#)    **Le métier de mendiant - 1844** *manuscrits, p. 274- 282*

Quelque temps après tout cela, c'est-à-dire au printemps de 1844, une vieille bonne femme des environs vint trouver ma mère en lui disant qu'elle ferait mieux de m'envoyer faire tout le tour de la commune avec une besace que de me laisser mendier simplement mon dîner quotidien autour du Quélenec, que j'apporterais beaucoup plus de provende à la maison. Ma mère l'approuva.

Cette bonne femme était une mendicante professionnelle; elle se chargeait de m'apprendre l'état. Elle indiqua à ma mère comment il fallait confectionner ma besace, il ne fallait pas qu'elle fut trop longue car alors elle m'aurait gêné dans la marche, ni trop courte car alors elle n'aurait pas tenu sur mes épaules. Mais on pouvait la faire sur mesure puisque j'étais là. Ce fut ce que ma mère fit, et lorsque la besace fut terminée, on l'essaya. Elle m'allait comme un gant. On attacha une ficelle au coin du sac de derrière, dont l'autre bout venant se nouer au sac de devant qui empêchait la besace de glisser de dessus mon épaule.

Deux jours après, je partis avec mon professeur pour commencer la première leçon. La vieille me faisait entendre que j'allais commencer le plus digne et le plus noble état du monde, puisque Dieu l'avait pratiqué lui-même et qu'il fut pratiqué également par nos plus grands saints. Quel honneur et quelle gloire de pouvoir à l'âge de 9 ans marcher sur les traces de Dieu et des saints ! Si j'avais connu alors nos codes français, j'aurais pu donner des leçons à mon professeur au sujet de ce digne et noble état, comme je me propose d'en donner ici en temps et lieu. Mon début ne fut pas mauvais. Grâce à mon professeur et mon guide, qui était connu et bien reçu partout, je fus bien reçu aussi. J'étais si petit, si maigre, si triste que les bonnes fermières avaient pitié de moi, non pas tant pour soulager ma misère que pour s'acquitter d'un devoir envers leur dieu. Ces aumônes avaient toujours un but intéressé et égoïste : elles n'étaient jamais données au nom de l'humanité, chose inconnue chez les Bretons, mais seulement au nom de Dieu. Quand ces femmes me donnaient pour deux liards de farine d'avoine ou de blé noir, l'aumône ordinaire d'alors, c'est qu'elles étaient convaincues de recevoir en retour le centuple comme il est dit dans l'évangile, car elles savaient qu'une prière dite par moi, enfant chétif et humble, valait pour elle cent prières radotées machinalement par les vieilles mendiante.